

CONSEIL de TOULOUSE METROPOLE du 7 décembre 2023

Intervention d'Odile Maurin

13.1 Toulouse - Projet de Renouveau Urbain Trois Cocus : déclaration du projet d'intérêt général préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) et avis de Toulouse Métropole sur le dossier de mise en compatibilité du PLU - DEL-23-0774 et 13.2 Toulouse - Projet de Renouveau Urbain Reynerie : déclaration de projet d'intérêt général préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et avis de Toulouse Métropole sur le dossier de mise en compatibilité du PLU

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

J'interviens sur la déclaration du projet d'intérêt général sur le Projet de Renouveau Urbain Trois Cocus. Un projet qui va conduire une nouvelle fois à une artificialisation des sols et porter un coup au patrimoine végétal.

En effet, un chiffre de 63 arbres abattus a été annoncé. Il se dit que, sous prétexte de maladie, d'autres arbres pourraient être abattus. J'ai donc demandé à avoir un bilan complet des arbres dès le 15 novembre, afin de pouvoir l'étudier. J'ai bien précisé que je souhaitais leur localisation et le détail de leur état sanitaire. Après 3 relances, je n'ai eu de vos nouvelles qu'hier et, pour seule réponse, vous ne m'avez donné que le nombre d'arbres qui seront abattus. Pas de localisation, pas d'état sanitaire précis.

A votre habitude, vous nous promettez de planter des arbres. Et à notre habitude, nous vous rappelons qu'un arbre jeune, tout juste planté, parfois avec peu de chances de survie, mettra des dizaines d'années pour présenter les mêmes qualités écologiques qu'un arbre ancien.

Je demande aussi depuis un moment une étude sur la transplantation des arbres, jugée plus vertueuse. Pourrions-nous avoir enfin une réponse ?

Aussi, sur ce projet, nous nous inquiétons de l'absence de solution en attendant la relocalisation des salles des activités du Centre des Chamois mais nous apprenons à l'instant que vous avez finalement décidé d'y maintenir les activités durant les travaux. Les habitants n'étaient même pas au courant !

Là aussi, sujet redondant dans les conseils métropolitains : nous demandons des concertations de qualité, de ne pas passer en force mais, comme je le disais en liminaire, d'engager une co-construction. Celle-ci vous permettra notamment, au contact des habitants mais aussi des associations et avec l'expertise des équipes de la métropole d'anticiper les besoins en termes de service public.

Pour ce qui concerne ce PRU, nous vous demandons donc de revoir le nombre d'arbres abattus et de le faire avec les habitants et associations, au cas par cas. Et d'expérimenter des transplantations, ce qui est tout à fait possibles y compris pour des arbres anciens.

Sur le PRU de la Reynerie, nous avons nous aussi de très nombreuses réserves. Je rappelle : 7 réserves du commissaire-enquêteur et 2 nous intéressent particulièrement : les réserves 1 et 2.

La réserve 1 concerne les résidences Gluck et Cambert et demande de « sortir de la déclaration d'utilité publique (DUP) ces résidences et les espaces verts Gluck et petit d'Indy qui ne sont pas un obstacle, ni absolument nécessaires à la réalisation de l'opération décrite dans le dossier ». Vous répondez favorablement au commissaire enquêteur et confirmez l'absence d'expropriation mais en même temps vous nous dites qu'on ne peut pas demander au bailleur d'arrêter les travaux parce qu'il a lancé le permis de démolir. Il me semblait quand même que vous aviez des relations privilégiées avec les bailleurs et que vous aviez leur écoute, surtout compte tenu des financements que vous venez de rapporter...

Et deuxième réserve : « Sous réserve qu'il soit imposé aux bailleurs la présence d'un concierge par immeuble ou résidence afin d'assurer la surveillance et le bon fonctionnement des nouvelles constructions ». Vous dites que vous répondez mais non, vous ne répondez pas. Vous faites une confusion entre obligation de gardiennage et surveillance de certains locaux et gardien sur place. Ce qu'il faut c'est un concierge sur place. C'est pas du tout la même chose d'avoir sur place ce que vous appelez une équipe de proximité, qui ne vivent pas au contact des locataires, qui ne sont pas 24h/24 dans les mêmes immeubles et qui ne tissent pas des liens privilégiés avec les habitants. C'est ceux-là qu'il faut mettre en place. Donc vous ne répondez pas à cette réserve et je vous demanderai vraiment d'aller vers une politique qui permette de financer des concierges dans tous les immeubles. Ça améliorera la qualité de vie de l'ensemble des résidents et ce n'est pas une mauvaise chose, bien au contraire.

Sur le nombre d'arbres abattus, vous nous dites que vous divisez le nombre par deux mais encore une fois vous remplacez par 5 arbres mais 5 arbres chétifs dont la moitié va crever – on va dire les choses comme elles sont – et l'autre moitié va mettre encore des dizaines d'années pour donner des résultats identiques sur le plan écologique ! Ce n'est pas sérieux. Là, encore une fois nous vous demandons d'étudier sérieusement la possibilité de transplanter des arbres.